

FORMATION

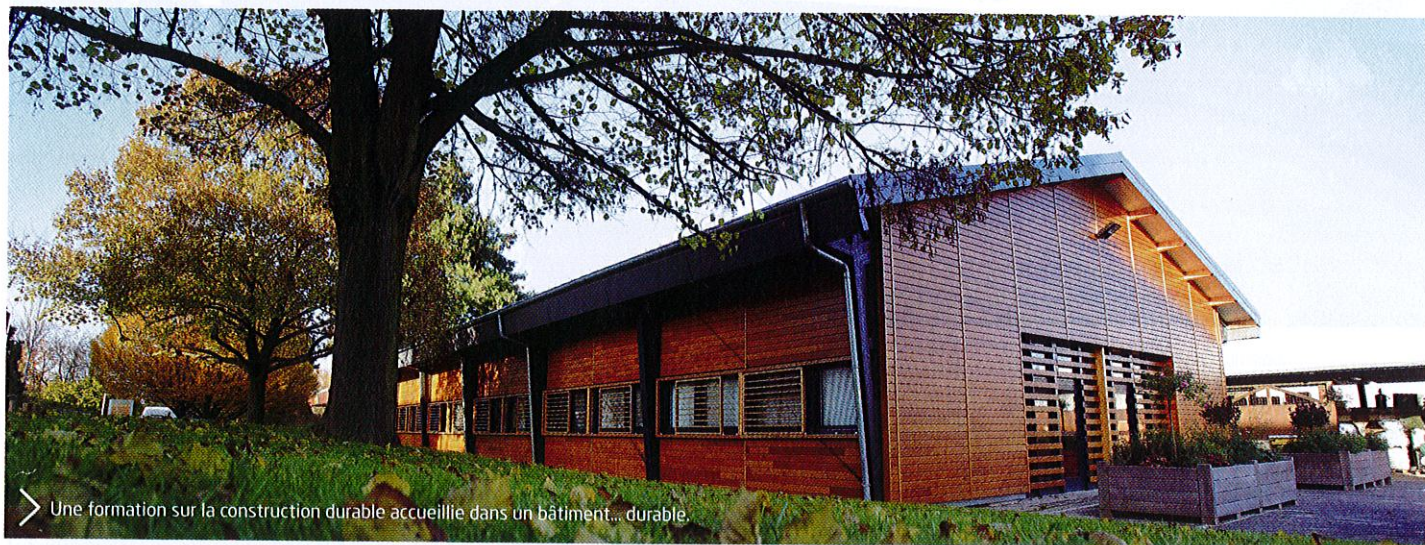
Un diplôme universitaire pour le bâtiment durable

Construire durable, c'est d'abord travailler en étroite coordination entre corps d'état. L'extrême précision technique et l'anticipation responsable sur le travail des autres sont en effet devenues des conditions *sine qua non* pour obtenir les performances exigées par les nouvelles normes de construction, en particulier énergétiques. Plus question, par exemple, que l'électricien ou le plombier, pour passer gaines ou tuyaux, improvisent des trous dans les matériaux isolants posés par ceux qui les ont précédés sur le chantier ! Pour accroître les compétences en la matière, le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) a créé et lancé, en partenariat avec l'IUT de Marne-la-Vallée, un nouveau diplôme universitaire (DU) de Compagnon bâtiment durable. Cette formation d'un an en alternance s'appuie très largement (70 %) sur la pratique en atelier ou sur chantier. Elle s'adresse à des jeunes du bâtiment déjà titulaires d'un baccalauréat professionnel ou d'un brevet professionnel. "Nous les faisons travailler ensemble sur des

problématiques réelles et ils sont évalués en équipe, précise Matthieu Grimaud, ingénieur au CSTB et référent de cette formation. *Nous leur instillons ainsi une culture de l'échange et de la communication entre corps d'état. Le but est qu'ils puissent devenir, sur les chantiers, des référents en matière de développement durable.* Une opportunité à saisir tant par les jeunes que par les entreprises. Ces étudiants représentent en effet pour elles des atouts majeurs, qu'ils soient en apprentissage ou titulaires de leur diplôme. ♦

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

IUT de Marne-la-Vallée
Licences professionnelles CCMI/CTMI et Diplôme d'université CBD
2, rue Albert-Einstein, à Champs-sur-Marne
Tél. 01 60 95 85 28 (contact : Patricia Carneiro)



➤ Une formation sur la construction durable accueillie dans un bâtiment... durable.

PERMANENCES DE L'AFILE 77

Tout sur les aides à la création d'entreprise

L'Association pour le financement d'initiatives locales pour l'emploi (Afile 77) tient, tous les lundis matin au Base, une permanence d'information sur les aides financières à la création d'entreprise (garanties sur prêt bancaire, prêt à taux zéro Nacre, microcrédit, etc.). Ces permanences s'adressent en priorité aux jeunes de moins de 26 ans, aux allocataires de minima sociaux et aux demandeurs d'emploi qui ont un projet de création d'entreprise. ♦

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Base (Bureau d'accueil et de services aux entreprises) • Boulevard Salvador-Allende, Bât. A - Le Lizard 2, à Noisiel
Tél. 01 64 87 00 99